



CONSORTIUM POUR LA RECHERCHE  
ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CRES, Rue 10 Prolongée Cité Iba Ndiaye Djadji  
Lots 1 et 2 Pyrotechnie - Dakar Sénégal CP : 12023 - BP : 7988, Dakar Médina  
Tél : (221) 33 864 77 57 - (221) 33 864 73 98 - Fax : (221) 33 864 77 58  
Email : cres@cres-sn.org - Information : contact@cres-sn.org  
Site web : www.cres-sn.org

## La situation des enfants au Sénégal : pauvreté, vulnérabilités et réponses politiques

Par Gaye Daffé\*

**L**a présente note de politique est tirée d'un document de recherche portant sur : « la situation des enfants au Sénégal : pauvreté, vulnérabilité et réponses politiques ». Ce document fait la synthèse de deux études, l'une intitulée « Budgétisation et planification des besoins des enfants » publiée en 2010, l'autre : « Evaluation des impacts des crises et des réponses politiques mises en œuvre au Sénégal : situation des enfants et simulations de politiques de protection sociale » rendue publique en 2011. Ces deux études ont été réalisées par le CRES pour le compte de l'UNICEF. L'objet du document est d'examiner la manière dont le Sénégal, à travers ses politiques budgétaires et de protection sociale, prend en compte les besoins spécifiques des enfants en termes de bien-être et de prévention contre les risques.



### Résultats

Une brève revue de la littérature a permis de constater que si les besoins des enfants ont été tardivement pris en compte dans les politiques économiques et sociales, c'est parce que les économistes leur ont réservé, pendant longtemps, une place négligeable dans leurs analyses. Au Sénégal, la situation des enfants et sa prise en compte dans les politiques peuvent s'analyser à plusieurs niveaux : la contribution des enfants à la pauvreté, l'accès aux soins médicaux et à l'éducation, le niveau de protection sociale.

#### **Les enfants, en situation de pauvreté persistante et de privations multiples**

Au Sénégal, les enfants font partie des groupes les plus vulnérables

et qui contribuent le plus à la pauvreté. Selon les résultats d'enquêtes sur la pauvreté, le nombre d'enfants de moins de 18 ans vivant dans des familles pauvres s'élève à trois millions environ en 2006 comme en 2011, soit une incidence de pauvreté supérieure de sept points de pourcentage à la moyenne nationale. C'est dans le monde rural que l'on trouve le plus grand nombre des enfants pauvres, mais aussi dans les ménages dont les chefs ne sont pas instruits.

Cette pauvreté des enfants se double de multiples privations comme celles liées au logement, à la santé et à l'assainissement. Les privations de logement touchent un enfant sur deux, celles liées à l'éducation deux enfants sur cinq. Il est aussi apparu que ce sont

les enfants non scolarisés qui n'ont pas accès aux prestations sanitaires et qui sont dans des logements n'offrant pas toutes les conditions de confort minimum. Les enfants sont également privés d'une bonne santé. En dépit des progrès réalisés en matière de couverture vaccinale et lutte contre le paludisme et la mortalité infantile, un grand nombre d'enfants restent encore exposés au risque de décès avant cinq ans, tandis que d'autres souffrent de retard de croissance du fait d'une situation de carence nutritionnelle. Comme pour la pauvreté, ces privations sont d'autant plus sévères que les enfants vivent dans des ménages ruraux et dont les chefs n'ont pas fréquenté l'école.

\*Chef du Département Mondialisation Intégration régionale et Développement local du CRES.

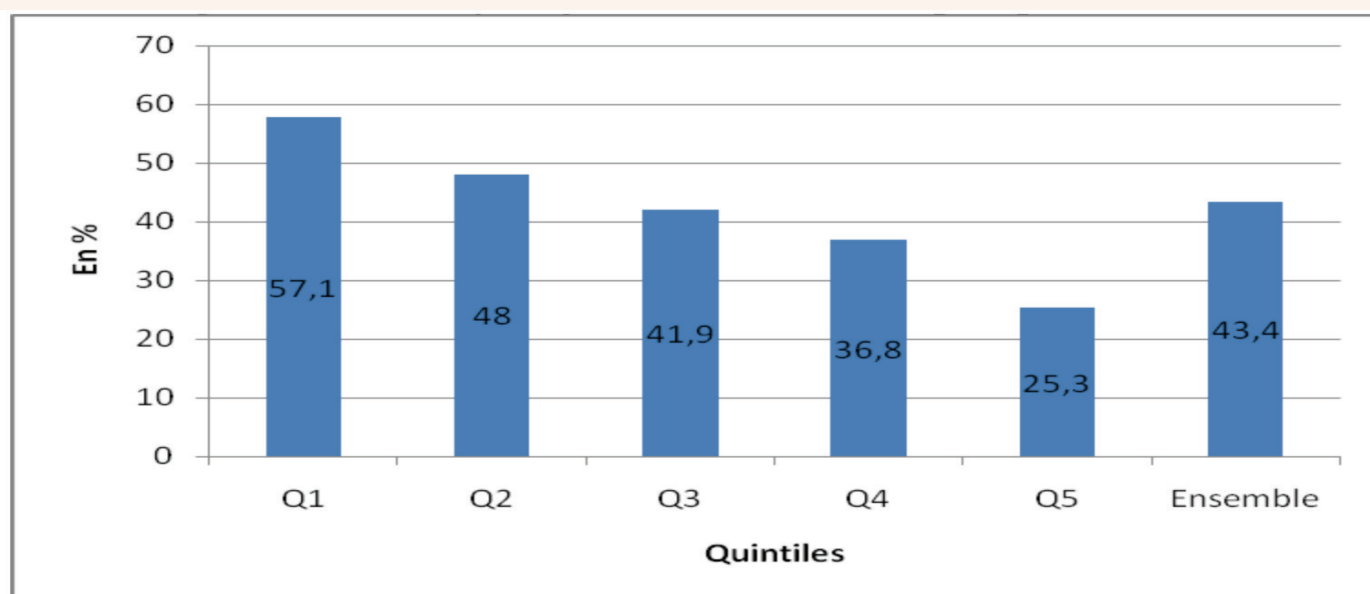
## Beaucoup d'enfants exclus du système éducatif mais présents sur le marché du travail

Le Sénégal a franchi des pas de géant en termes de scolarisation, grâce au Programme décennal de l'éducation et de la formation (PDEF) de 2000 à 2011. Toutefois, un grand nombre d'enfants restent toujours en dehors du système éducatif. En 2011, quatre enfants âgés de 6 à 11 ans sur 10 ne fréquentaient pas l'école primaire, tandis qu'un tiers des enfants qui devraient être au niveau moyen n'avaient jamais été scolarisés. Le graphique ci-dessous atteste que plus les ménages sont pauvres moins les enfants fréquentent l'école.

En ce qui concerne le travail des enfants, les diverses enquêtes effectuées sur le sujet attestent qu'un grand nombre d'enfants âgés de 5 à 14 ans sont engagés dans des activités économiques. En 2011, trois sur 10 d'entre eux sont dans cette situation.



### Pourcentage d'enfants n'ayant jamais été scolarisés par quintile (2011)



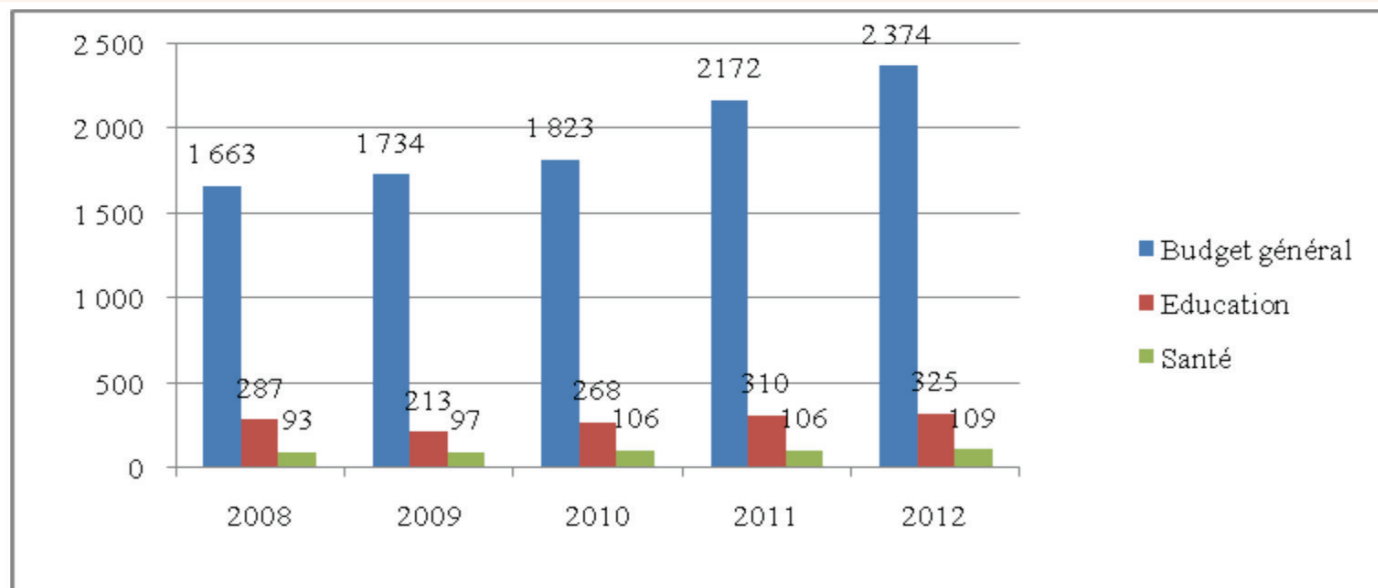
### Des efforts budgétaires en augmentation mais encore insuffisants

Le budget est le premier instrument dont dispose un Etat pour matérialiser ses objectifs visant à éduquer les enfants, à les soigner ou à les protéger contre les risques auxquels ils sont constamment exposés. L'examen des programmes mis en oeuvre et des dépenses publiques dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de la protection sociale permet d'évaluer les efforts consentis par l'Etat du Sénégal en faveur des enfants. Ces secteurs sont en effet ceux dans lesquels s'expriment le plus les besoins des enfants.

La mise en oeuvre du Programme décennal de l'éducation et la formation (PDEF) et du Plan

National de Développement Sanitaire (PNDS) s'est accompagnée d'efforts budgétaires non négligeables. On note cependant que, malgré les engagements et les déclarations officiels, les dépenses allouées à l'éducation et à la santé dans la période 2008-2012 ont augmenté moins rapidement que les dépenses publiques totales : ces dernières ont crû trois fois plus vite (43%) que les premières (13%) et deux fois et demie plus vite que les secondes (17%). On note par ailleurs que les parts des deux ministères dans les dépenses publiques (respectivement 14% et 5% en moyenne sur la période) sont très en-deçà des objectifs fixés aux pays africains (20% et 15%).

**Graphique: Evolution du budget général et des budgets des ministères de l'Education et de la Santé (en milliards de francs CFA)**



### **Une couverture sociale très en-deçà des besoins**

Malgré la multiplication des programmes d'assistance sociale, l'écrasante majorité des enfants n'est couverte par aucun système de protection sociale. On a estimé que seuls 13% des enfants de moins de 15 ans bénéficiaient des allocations familiales et des prestations de sécurité sociale en 2006, celles-ci étant uniquement destinées aux enfants des travailleurs et retraités du secteur formel. Selon des estimations datant de 2004, sur un total d'un peu plus de 105 milliards de francs CFA de dépenses totales de protection sociale, la part des allocations familiales s'est élevée à 14 milliards de francs CFA, soit 0,4% du PIB.

Face à cette faible couverture sociale des enfants, le Sénégal a initié de nombreux programmes d'assistance sociale et de filets sociaux avec comme objectifs principaux de maintenir les enfants à l'école, de lutter contre la malnutrition et de protéger contre les maladies. Entrent dans ce cadre, le Programme des cantines scolaires, le Programme de bourses d'études pour enfants vulnérables et le Programme de nutrition ciblée sur l'enfant. Selon une évaluation effectuée en 2013, ces trois programmes ont enregistré un peu plus de 2.300.000 bénéficiaires entre 2009 et 2011, soit une moyenne annuelle de 769.000 enfants. Ils

auraient coûté 13 milliards de francs CFA par an, en moyenne.

Lancé en 2013, le Programme de bourses de sécurité familiale (PNBSF) est le dernier en date des programmes de filets sociaux ciblés sur les enfants. Octroyées aux ménages en situation d'extrême pauvreté vivant avec des enfants scolarisables de 6 à 12 ans, ces bourses visent à aider ces ménages à améliorer leur niveau de consommation alimentaire, tout en encourageant la scolarisation de leurs enfants. Le financement de la phase pilote (trois ans) du PNBSF devait s'élever à 10 milliards de francs CFA par an.



L'examen de la situation des enfants dans de nombreux pays en développement montre que si ces derniers souffrent si massivement de la pauvreté et des privations qui les affectent, c'est parce que pendant longtemps leurs intérêts n'ont pas suffisamment été pris en compte ni dans les analyses des économistes ni dans les politiques économiques et sociales. Les résultats de l'analyse montrent qu'au Sénégal, un grand nombre d'enfants continuent de subir des privations et des inégalités dans les domaines de la nutrition, de la santé, de l'éducation, du logement, etc. Ce document a, en particulier, établi que même si les dépenses qu'on peut considérer comme spécifiquement destinées aux enfants sont en augmentation, elles le sont moins rapidement que le reste des dépenses publiques. L'Etat a apporté d'autres réponses comme des programmes de filets sociaux destinés aux enfants. Mais le mauvais ciblage de ces derniers et la faiblesse des ressources allouées ne peuvent couvrir qu'une infime minorité des enfants les plus vulnérables.

Le principal enseignement qui se dégage de cette analyse est que si le Sénégal a, depuis 2001, fait des progrès indéniables dans la lutte contre la pauvreté, pour faire reculer la mortalité infantile, pour combattre les effets de la malnutrition, pour élargir l'accès à l'éducation, des efforts doivent être faits pour mieux orienter et cibler les ressources vers les groupes d'enfants les plus pauvres et vulnérables. De ce constat, découle un certain nombre de recommandations.

**1° Considérer les enfants comme un sujet et un destinataire majeurs des politiques publiques afin d'apporter les réponses appropriées à leurs besoins spécifiques.** Pour ce faire, certains domaines d'investigation sur les comportements socio-démographiques et sur les besoins spécifiques des enfants doivent être explorés. La nécessaire prise en compte des besoins

spécifiques des enfants dans les politiques publiques se fonde justement sur leur grande vulnérabilité à la pauvreté, à la malnutrition, aux maladies ou aux pires formes de travail. Ces politiques doivent, en particulier, viser à protéger les enfants contre toutes ces formes de vulnérabilité.

**2° Allouer les ressources publiques en fonction des priorités sociales.** Ceci passe par le renforcement des instruments d'identification et de budgétisation des priorités et des besoins. Il est important que les arbitrages budgétaires soient de plus en plus favorables aux secteurs sociaux qui répondent aux besoins des enfants. Il est aussi nécessaire d'affiner les techniques d'évaluation des besoins pour éviter le décalage entre les dépenses prévues et les crédits alloués. En particulier, pour assurer une scolarisation primaire universelle et améliorer la qualité de l'enseignement, il ne suffit pas d'augmenter le volume des ressources, il faut aussi veiller à bien les répartir entre les catégories de dépenses, être attentif à la manière dont les intrants sont mobilisés, et s'assurer que les ressources sont acheminées jusqu'au niveau de l'école.

**3° Inscire la lutte contre toutes les formes de vulnérabilité des enfants dans la durée en mettant en place un système de protection sociale plus adapté à la prévention contre les risques auxquels sont exposés les enfants.** Le maintien des enfants à l'école, leur accès effectif aux services de santé, la satisfaction de leurs besoins, leur retrait du marché du travail sont indispensables à la réduction des privations qui les affectent. Il est nécessaire d'avoir, à la fois, des interventions globales visant tous les enfants et des actions ciblées en faveur des plus vulnérables, grâce notamment à des transferts sociaux monétaires. Le renforcement et l'élargissement du programme de bourses familiales devraient contribuer à la réalisation de ces objectifs.